

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité SAINTE-FÉLICITÉ	Date du scrutin 20251102 <small>Année Mois Jour</small>
--	--

Page <u> 1 </u> de <u> 1 </u>

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau
BVA*	BVPE** (le cas échéant)		
1		SALLE ALPHONSE-SIMARD 194 RUE SAINT-JOSEPH	De 1 à 3
			De à

* BVA : bureau de vote par anticipation

** BVPE : bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts aux dates suivantes :

BVA	8 ^e jour précédant celui du scrutin : <input style="width: 150px;" type="text" value="20251026"/> <small>Année Mois Jour</small>
	7 ^e jour précédant celui du scrutin : <input style="width: 150px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>

BVPE	9 ^e jour précédant celui du scrutin : <input style="width: 150px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
	6 ^e jour précédant celui du scrutin : <input style="width: 150px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
	5 ^e jour précédant celui du scrutin : <input style="width: 150px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>
	4 ^e jour précédant celui du scrutin : <input style="width: 150px;" type="text"/> <small>Année Mois Jour</small>

SIGNATURE _____

Hélène Chasse

Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou greffier(-ière)-trésorier(-ière)

20251014 <small>Année Mois Jour</small>
